

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE SEANCE PLENIERE DU 22 JANVIER 2019

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 22 Janvier 2019, à 17h15 en salle R01** Ferdinand Cabanne, sous la présidence du Professeur M. MAYNADIÉ.

Membres présents :

Collège A :

Mmes L. Duvillard; P. Fauque; C. Marie; C. Thauvin
MM A. Cochet ; E. Lesniewska; JM. Heydel; P. Ortéga-Deballon

Collège B :

Mmes M. Georges
MM D. Carnet; B. Collin

Collège P :

M P. Bielefeld

Etudiants circonscription médecine :

Mme AL Mutin
M V Bannholtzer

Etudiants circonscription pharmacie :

M N Renardet, T Debief

Etudiants circonscription maïeutique :

Collège BIATSS :

M D. Genelot

Personnalités Extérieures :

Mmes F. Jandin ; F. Tenenbaum
M

Invités à titre consultatif :

Mmes MC Busson, C Tournay Dupont
M CH. Cunit, JN Beis

Membres excusés :

Mmes L Schill, C Dubois, C Henriot, M Duban, G. Lucchi
M H Devilliers, B Bouillet, JF Gérard-Varet,

Absents:

Mmes C Basset, M Wendremaire, C Genelot, P Robart, C Krattli, E Marivet-Muggeo, F Sullerot,
N Cuaz
MM F Lirussi, S Winling, M Lhoumeau, P Genne, T Moulin

Pouvoirs :

G Lucchi à M Maynadié
MC Brindisi à D. Carnet
P. Degousée à T. debief à partir de 19h00

ORDRE DU JOUR

SEANCE PLENIERE

I-Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 20 Novembre 2018

II- INFORMATIONS GENERALES

- Résultats Ecole Inserm
- Dates de l'Hôpital des Nounours
- Appel à projets "équipements pédagogiques et numériques" du CRBFC - campagne 2019
- Révision des effectifs (CPHU, Odontologie, prospective CCA-AHU, enquête post-internat)
- Enquête sur la répartition des HU par sexe et questionnaire aux Internes et aux CCA

- *Décrets et Arrêtés*

III- UMDPCS

IV- FINANCES

- Tarifs
- Présentation du Cleantech99 (Denis Genelot)

V- SCOLARITE

- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Médecine du 15 Janvier 2019
- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Pharmacie du 07 décembre 2018
- Commission inter-chu pharmacie
- Capacité d'accueil de la filière industrie

VI- Universitarisation des formations paramédicales

VII- Questions diverses

Le Doyen ouvre la séance à 17h15. Il présente ses vœux aux membres du conseil.

I - Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 20 novembre 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II – Informations générales

1) Résultats de l'école INSERM

Au niveau national, 60 candidats ont été retenus pour participer à l'école de février. Pour Dijon, 9 candidats avaient déposé un dossier, 7 en Médecine, 2 en Pharmacie. 2 candidats Médecine ont été reçus et participeront à l'école de février (du 2 au 16 février), Nicolas DE VUONO et Alexandra DUPIC.

Une commission recherche est mise en place à l'UFR afin de favoriser les doubles parcours en interne.

Rennes et Strasbourg ont mis en place un cursus recherche identifié mais lourd point de vue recherche, différent du M1 Santé qui n'est validé à Dijon qu'en fin de 4^e année.

2) Hôpital des Nounours

L'hôpital des nounours se déroulera comme d'habitude sur 2 semaines, les 11 et 12 et les 18 et 19 mars.

3) Appel à projets Equipements pédagogiques et numériques du CRBFC-campagne 2019

Les objectifs de cet appel à projet visent à **favoriser les innovations pédagogiques numériques** (donc pas de projets récurrents) en tant que facteur d'attractivité et de réussite des études.

Les projets éligibles sont les projets d'**investissement** destinés à l'acquisition d'équipements pédagogiques, numériques, de logiciels, leur mise en réseau et leur développement. Seront retenus **en priorité les projets pédagogiques innovants au service du développement des formations**.

L'accent sera mis sur les projets concernant l'intelligence artificielle, l'enseignement à distance, la protection des ressources numériques et l'équipement d'espaces dédiés au e-learning.

Le CRBFC et l'uB subventionnent chacun à hauteur de 50% du montant les projets retenus.

L'UFR étant dans la dynamique d'universitarisation, une réunion pour une stratégie commune aura lieu à l'UFR le 24 janvier, en présence du VP Gilles Brachotte, qui souhaite le dépôt d'un gros projet (environ 350 000 euros) couvrant l'ensemble des technologies à distance nécessaires à l'UFR et mutualisables.

Dans le cadre de l'homogénéisation des formations IFSI, il est nécessaire de disposer de supports et référentiels communs. Besançon est très en avance de ce point de vue. Thierry Moulin, Doyen, a donné son accord pour une mise à disposition des supports bizontins mais ils ne seront pas forcément utilisés par nos enseignants, qui préféreront sans doute élaborer leurs propres supports.

Les projets doivent être retournés pour le 8 février.

4) Révision des effectifs (CPHU, Odontologie, prospective CCA-AHU, enquête post-internat)

L'arrêté de publication à concours des postes HU n'est pas encore paru.

La création d'un poste de MCU-PH en odontologie a été demandée. Il sera affecté à Nancy. Le candidat est Ludwig Loison-Robert.

La nomination de Matthieu Boulin en tant que PU-PH Pharmacie clinique n'est possible que par la transformation de son poste de MCU-PH, ce qui fait « perdre » un support de MCU-PH à la circonscription Pharmacie.

Prospective CCA-AHU pour novembre 2019 et mai 2020 : tous les internes ont reçu une enquête post-internat, à remplir pour le 3 février au plus tard, afin d'indiquer leurs souhaits. Tous les chefs de service ont reçu une enquête afin de préciser leurs besoins.

Les 3 doyens de l'interrégion ont adressé un courrier commun aux ministres afin que les post-PACES ayant choisi Odontologie soient affectés à Nancy.

La CPHU aura lieu début juin, afin de laisser le temps au nouveau Directeur Général du CHU de prendre ses fonctions.

5) Enquête sur la répartition par sexe des HU

Pour faire suite à la publication dans le Monde du 29 décembre 2018 d'un article intitulé « postes hospitalo-universitaires : place aux femmes » et à l'intervention de la conseillère Isabelle RICHARD lors de la conférence des Doyens du 8 janvier, il a été demandé aux UFR de renseigner pour le 31 janvier un questionnaire concernant la répartition par sexe des PUPH, MCUPH, CCA-AHU et AHU de médecine générale.

Par ailleurs, le Pr Patricia Lemarchand, PU-PH de biologie cellulaire et pneumologue au CHU de Nantes, souhaite, avec une équipe de recherche en psychologie de l'Université de Nantes, déposer à un appel d'offres local (ISITE-Next) un projet de recherche pour explorer les freins à l'engagement dans les carrières hospitalo-universitaires, particulièrement chez les jeunes femmes médecins qui représentent désormais l'essentiel du "vivier" pour l'ensemble des disciplines médicales.

Le but de ce projet est, au sein d'une même étude, d'évaluer quantitativement la contribution respective des différents freins repérés dans la littérature et d'articuler ces variables au sein d'un modèle global.

Cette étude permettra de mieux comprendre les freins à l'engagement dans les carrières académiques en médecine, particulièrement chez les femmes qui représentent désormais la

majeure partie du « vivier » pour ces carrières. A terme, elle permettra d'ajuster et de renforcer les politiques d'incitation aux carrières académiques en médecine, en ciblant les facteurs identifiés dans l'étude.

En pratique, le Pr Lemarchand souhaiterait soumettre un questionnaire détaillé aux internes et CCA des facultés de médecine françaises. Dijon a accepté de participer.

Décrets et arrêtés :

- **Présidence de l'INSERM**

A compter du 2 janvier, **Gilles Bloch** remplace Yves Lévy à la présidence de l'INSERM.

- **Circulaire 2018-156 du 28 décembre 2018**

Cette circulaire vient préciser l'organisation de la procédure relative à l'admission directe en 2^e ou 3^e année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou maïeutique ainsi que l'exercice du droit au remords. Elle prévoit notamment que la date limite de dépôt des dossiers est désormais fixée au **15 mars** de l'année **N** au lieu du 31 mars.

Il est précisé que le dossier doit être déposé auprès de l'UFR où les candidats souhaitent poursuivre leurs études et qu'il appartient à cette UFR d'étudier la recevabilité administrative du dossier avant transmission au centre d'examen et, le cas échéant, de signifier la décision de rejet à l'intéressé.

Pour Nancy, centre d'examen dont dépend Dijon, les dossiers jugés recevables devront être adressés pour le 5 avril au plus tard.

- **Arrêté du 13 décembre 2018** portant ouverture des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au 3^e cycle des études médicales, au titre de l'année universitaire 2019-2020.

- **Arrêté du 26 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en Pharmacie. L'arrêté vient préciser l'arrêté de 2013.**

Au cours du premier semestre du second cycle, l'étudiant émet un vœu de parcours de formation qui doit correspondre au projet d'orientation professionnelle élaboré au 1^{er} cycle et à l'un des 4 parcours type : pharmacie officinale-pharmacie industrielle-préparation au concours national de l'internat en pharmacie-recherche. Ce vœu est soumis à l'examen d'un jury d'orientation professionnelle (composé des responsables pédagogiques des différents parcours de formation et a minima d'un pharmacien en exercice), qui peut l'accepter sans réserve ou l'assortir de recommandations pédagogiques. A l'issue d'un nouvel examen avant le début du 3^e semestre de formation, le jury peut refuser la validation, ce qui induit la ré-inscription de l'étudiant en 1^{ère} année du DFASM.

Les étudiants disposeront désormais de 5 années au maximum pour valider les deux années de DFASP, alors qu'aucune limite n'était fixée jusque-là. La possibilité est laissée de modifier la durée des stages en 2^e-3^e et 4^e année afin de compenser la perte de durée du fait du SESA.

- **SESA**

Le comité de pilotage régional s'est tenu le vendredi 18 janvier à l'ARS, en présence de Madame la Rectrice, en visioconférence avec Besançon.

Le bilan est globalement positif (excepté le module de formation thérapeutique de l'IREPS, jugé infantilisant par les étudiants). Les actions sur le terrain ne représentent cette année que 2 jours d'action pour 7 mois de préparation. L'année prochaine, deux semaines seront banalisées pour la formation. En Bourgogne, seuls deux IFSI ont participé au SESA, cette année, l'objectif pour l'an prochain est que tous les IFSI participent.

III - UMDPC

Il est demandé aux membres du conseil de valider la cotisation pour l'adhésion 2019 à la **Société française de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique** au profit du Pr Zwetyenga, d'un montant de **835 euros**, ainsi qu'une **subvention pour la JESS** d'un montant de **1 500 euros**, en contrepartie de missions administratives et pédagogiques.

Les membres du conseil valident ces deux propositions à l'unanimité.

IV - FINANCES

Des **tarifs complémentaires pour la reprographie** ainsi que la demande de la plateforme **CLIPP de pouvoir répercuter sur ses clients les montants de frais de gestion prélevés par l'université** sont soumis aux membres du conseil, **qui approuvent à l'unanimité.**

Denis Génelot, membre du conseil, présente un appareil de désinfection par nébulisation nommé Cleantech99. Il permet de désinfecter les outils ainsi que les locaux et est transportable d'une pièce à une autre. Il est utilisé en blocs opératoires. Il faudrait deux machines, sachant que le coût est de 900 euros HT l'unité. Il faut également des cartouches, soit environ 3 000 euros par année, ainsi que la maintenance.

Monsieur Génelot en a discuté avec Pascale Bouchot, ingénieur Hygiène et sécurité de l'uB, qui serait favorable et disposerait de crédits afin d'aider à l'acquisition, si le conseil émettait un avis favorable. Monsieur Génelot va l'interroger sur la hauteur possible des financements.

Il convient avant tout de solliciter le Pr. Cheynel, afin de récolter son avis sur l'utilité de cet achat.

Il faudrait également solliciter Serge Aho afin qu'il fasse des prélèvements, ou à Monsieur Lemaître, en Pharmacie.

V – SCOLARITE

1) Compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie du 7 décembre 2018

Ont notamment été abordés :

- Le reformatage de la 6^e année Officine,
- La problématique du jury d'examen du CSP
- La suppression de la PACES
- Le retour d'expérience sur le voyage pédagogique à Québec des étudiants de la GEFPO
- La validation des dernières fiches d'éléments constitutifs de 4^e année
- Le bilan de la campagne de l'école INSERM
- Le travail sur les procédures
- La répartition des crédits et de la taxe d'apprentissage pour 2019-2020.

2) Compte-rendu du comité pédagogique Médecine du 15 janvier 2019

Ont été abordés :

- L'offre d'accompagnement de projet vidéo, présentée par Bruno Lapetite de la direction du numérique de l'université
- Un retour a été fait sur **la conférence des Doyens de Médecine du 8 janvier** et notamment sur les réflexions en cours au sujet de la disparition de la PACES et la réforme du 2^e cycle
- **Les conflits d'intérêt avec notamment les fabricants de matériels implantables**
- **La demande de déplacement de l'UE 11 (actuellement en PC2) en PC3**, afin que cet enseignement soit temporellement plus proche de l'enseignement de l'UE 6 « maladies transmissibles et risques sanitaires » enseignée en MM2.
- **L'ouverture aux étudiants de PC2 et PC3 des UE transversales destinées aux étudiants de l'uB, en tant qu'UE optionnelles validantes.**
- **Le projet de correction nationale d'un sujet de LCA par le Dr. Devilliers, via Youtube, le 12 février**
- **Le test de la solution de secours ECNi prévu le 28 février au B2**
- **3^e cycle : problématique des pré-choix des internes et de la procédure d'attribution des agréments des terrains de stage.**
- **Possibilité pour les étudiants de réaliser un stage à l'étranger à la place d'un stage en périphérie, sous réserve de ne pas dégarnir les services.**

Les comptes rendus sont validés à l'unanimité des membres du conseil

3) Commission inter-chu Pharmacie

Pour la région Est, une enquête est organisée auprès des internes afin de savoir où ils souhaitent aller en stage.

Le Vice-Doyen de Besançon souhaiterait organiser un internat blanc commun Dijon-Besançon, Christine Marie y est favorable.

En ce qui concerne les échanges d'internes entre Dijon et Besançon, il s'agit d'échanges 1 pour 1.

4) Capacité d'accueil de la filière Industrie

Avec le jeu des redoublements, il y a beaucoup d'étudiants en PH4 cette année, et une grosse demande pour le parcours Industrie. Les responsables du parcours ont défini un nombre maximal de 32 étudiants sur la base du numérus clausus de 82. Or la promotion de PH4 de cette année est de 92.

Cependant, il n'existe aucune disposition permettant de fixer une limite du nombre d'inscrits, ni dans la fiche filière ni dans les dispositions légales régissant le DFASP. Il est proposé de limiter la capacité d'accueil à 32 étudiants **à compter de l'année 2019/2020**.

En 2018-2019, les 37 étudiants seront accueillis en 2^e semestre industrie de PH4 mais pour la 5^e année, Cyrille Andrès et Christine Marie cherchent des solutions pour un accueil de 5 étudiants dans d'autres facultés.

Cette impossibilité actuelle de mettre en place une sélection à l'entrée d'un parcours va changer avec la modification des textes et la mise en place du projet d'orientation professionnelle.

Une solution pourrait résider dans la mise en place d'un parcours recherche, ce qui est une demande au niveau national.

La proposition relative à la fixation d'une capacité d'accueil maximale en parcours Industrie dès la rentrée 2019-2020 est acceptée à l'unanimité, sous réserve d'un accord ultérieur de l'uB ou du Ministère.

VI – Universitarisation des formations paramédicales

1) **Maïeutique** : des groupes de travail sont en cours.

2) **IFSI** : Lionel Piroth est chargé d'organiser la coopération de l'enseignement en IFSI. Il va rencontrer mi-février les différents responsables pédagogiques des UE puis les directrices d'instituts. **La préoccupation actuelle réside dans les inscriptions.** Les élèves infirmiers ont déjà payé la CVEC et l'inscription en IFSI. L'université demande elle aussi à ce qu'ils paient des droits d'inscription de 90 euros.

3) **Master Infirmiers en Pratiques Avancées (IPA)** : Jean-Michel Rebibou a été désigné responsable pédagogique universitaire. Les IFSI, l'UMDPC et les enseignants se sont réunis. Un co-coordonateur a été nommé pour travailler avec le Pr. Rebibou, à l'issue d'un appel à candidatures. Il s'agit d'un trinôme : Mesdames Guyot, Jaffeux et Pennecot. Philippe Bielefeld, sollicité pour coordonner une UE transversale de clinique, a accepté cette mission.

VII – Questions diverses

Application de la charte éthique et déontologique votée pour la circonscription Médecine : le Doyen pense qu'il convient de solliciter un HU ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Il faut afficher en début de cours et sur le site de l'UFR la liste des liens d'intérêt des enseignants et faire un lien avec Transparence Santé (qui répertorie les liens d'intérêt des enseignants de l'UFR (ce sont les industriels qui déclarent ces liens).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.